

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES
À L'ECONOMIE ET DU RESEAU**
DIRECTION DES PARTICULIERS
SERVICE GESTIONNAIRE DES FICHIERS
DES INCIDENTS DE PAIEMENT
FICHER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Janvier 2022

GESTION DES CHANGEMENTS POBI DU 12 MARS 2022

MODALITES D'HOMOLOGATION DU SERVICE D'INFORMATION DES INTERDITS MULTI-COMPTES

L'ouverture de l'Homologation incluant les évolutions de la GDC du samedi 12 mars 2022 est prévue :

Le lundi 31 janvier 2022

Le présent document a pour objet de présenter les modalités et les jeux de tests offerts aux établissements pour réaliser leurs tests. Contact : fcc@banque-france.fr.

Préambule

- **FCC – Le nouveau service d'information des interdits multi-comptes sur le Portail Bancaire Internet**

Quels sont les Adhérents POBI et les établissements concernés ?

- L'établissement qui reçoit ses avis d'interdiction multi-comptes par fax ou par courrier postal :
 - Disposant, par ailleurs, d'un accès au FCC via POBI en qualité d'Adhérent,
 - Utilisant l'accès au FCC via POBI (consultations, mise à jour...) d'un autre établissement, Adhérent POBI.

L'Adhérent POBI peut donc tout à fait opter pour ce nouveau service pour un (des) établissement(s) dont il est chef de file tout en recevant les avis d'interdictions d'émettre des chèques qui le concerne par fichiers télétransmis.

La Banque de France envisage la fermeture du service fax et courrier postal au 30 septembre 2022.

Modalités d'homologation

Cette fonctionnalité est disponible au format HTML uniquement :

- ✓ **Avec quels certificats accède-t-on aux Informations Interdits Multi-Comptes sur la base de tests ?**

L'accès aux Informations Interdits Multi-Comptes se fait à l'aide d'un certificat d'homologation accrédité spécifiquement sur ce service (Interdits Multi-Comptes).

Le périmètre d'action autorisé est constitué du CIB (ou code Banque) de l'Adhérent.¹

- ✓ **Avec quelles données l'établissement peut-il faire les tests?**

Spécificité du jeu d'essai

Chaque établissement ou SSII ayant un accès à l'homologation dispose d'un jeu d'essai.

Ce jeu d'essai est constitué sur le CIB de l'établissement de 10 fichiers PDF comprenant chacun plusieurs avis d'interdiction multi-comptes.

Les 10 fichiers PDF contiennent les mêmes avis, seules diffèrent les dates de diffusion².

Un traitement intervient chaque soir sur chaque jeu d'essai consistant à décocher les indicateurs de téléchargement des fichiers PDF et actualiser les dates de diffusion.

Le jeu d'essai ne concernant qu'un seul CIB, la Banque de France peut mettre à disposition sur quelques jours selon la disponibilité, un jeu d'essai supplémentaire d'un deuxième CIB.

La demande est à faire par mail à fcc@banque-france.fr

Objet : FCC – BASE D'HOMOLOGATION – INTERDITS MULTI-COMPTES AJOUT D'UN CIB COMPLEMENTAIRE POUR JEU D'ESSAI

LIBELLE DE L'ETABLISSEMENT DEMANDEUR :

NUMERO DU CERTIFICAT :

DATE SOUHAITEE :

La Banque de France confirme l'affectation d'un CIB complémentaire sous le certificat d'homologation.

¹ Pour les SSII, le CIB correspond au code qui leur a été attribué en qualité d'Adhérent POBI en homologation (99...)

² Le dispositif étant mis en place dans la semaine du 25 janvier 2022 au 31 janvier 2022, le jeu d'essai pourra ne pas être constitué, à l'ouverture, des 10 fichiers PDF.

Mail d'alerte de mise à disposition

Le dispositif mis en place en mars 2022 prévoit la transmission d'un mail d'alerte à l'Adhérent POBI lorsque de nouveaux avis d'interdiction multi-comptes sont mis à disposition sur POBI.

L'Adhérent POBI qui souhaite tester cette fonctionnalité en homologation doit en faire la demande à fcc@banque-france.fr.

Objet : FCC – BASE D'HOMOLOGATION – INTERDITS MULTI-COMPTES DESIGNATION DU MAIL DESTINATAIRE DE L'ALERTE DE MISE A DISPOSITION DE NOUVEAUX AVIS D'INTERDICTION MULTI-COMPTES ;

LIBELLE DE L'ETABLISSEMENT DEMANDEUR :

CODE BANQUE (CIB) DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE MAIL DESIGNEE :

À réception, la Banque de France paramètre l'adresse mail dans son dispositif d'homologation. Dès lors, l'Adhérent recevra tous les jours un mail l'alertant de la mise à disposition de nouveaux avis (compte tenu du traitement quotidien opéré sur les jeux d'essai).

Le mail est adressé tant que le certificat d'homologation est accrédité sur le service des interdits multi-comptes avec un champ d'action valide.

MODELE DE MAIL D'ALERTE

📧 Répondre 📧 Répondre à tous 📧 Transférer 📧 MI

jeu. 25/11/2021 13:46
NE_PAS_REPONDRE_FCC@banque-france.fr
FCC - INTERDITS MULTI-COMPTES - 25.11.2021 - CODE POUR IFICH CETI WAD

À SGFIP 4042 MOATEST (Unité de travail)

Bonjour,

Nous vous informons de la mise à disposition des informations Interdits Multi-Comptes en date de diffusion du 25.11.2021 pour le ou les Etablissement(s) suivant(s) :

- 11111
- 22222
- 30001

Le service gestionnaire de la Banque De France.

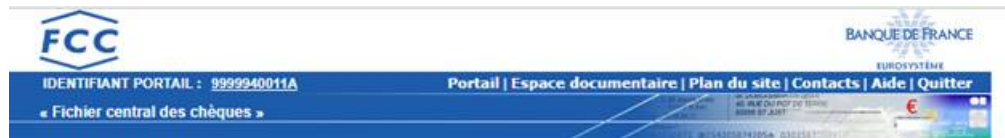
Ceci est un message automatique. Merci de ne pas y répondre.

Nouvelle ergonomie des écrans HTML

Écran d'accueil du FCC :

<https://portail-test.banque-france.org/fcc/default.aspx> (Homologation)

<https://portail.banque-france.org/fcc/default.aspx> (Production)



Accueil du Fichier central des chèques



Écran de consultation du FCC

<https://portail-test.banque-france.org/FCC/Consultation/CRConsult.aspx> (Homologation)

<https://portail.banque-france.org/FCC/Consultation/CRConsult.aspx> (Production)



Consultation du Fichier central des chèques

Consultation

Cochez la case correspondant à la consultation de votre choix, puis entrez la clé de recherche appropriée dans le formulaire qui apparaît en bas de l'écran.

- Personne **p**hysique
- Personne **m**orale immatriculée
- Personne morale **n**on commerciale ou EIRL
- T**itulaire(s) d'un compte

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

